

Le Maire, le Conseil Municipal, le Directeur Général des Services
et le Personnel Communal vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2014 !

ZOOM Actions Municipales

- City stade
- Réhabilitation de l'espace Chassary
- Réception des nouveaux St-Gillois
- Réunion sur les voisins vigilants
- Réunion publique sécurité
- Travaux rue du Patus

2

À LA UNE Dossier du mois

Le point sur le plan local d'urbanisme avant l'enquête publique

3

ZOOM Association

A propos de la maison de retraite Belle-Viste

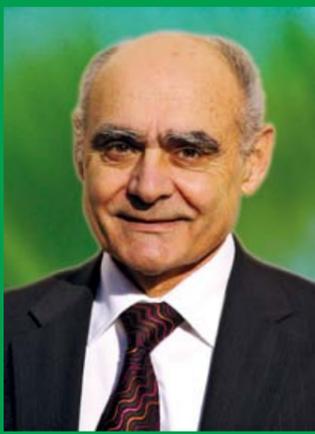
5

AGENDA

Toute l'info de votre commune

8

ÉDITO



Dialog' après Dialog', Gilles Frontin, Fabrice Oger, Dominique Vital critiquent la gestion municipale de la majorité. C'est leur rôle d'opposant me direz-vous. Sauf que, pour cela et pour eux, la fin justifie les moyens et peu importe si les moyens sont plus que contestables, basés sur la manipulation d'opinion et l'interprétation tendancieuse.

Comme le disait Charles Maurice de Talleyrand « *tout ce qui est excessif est insignifiant* » et je pourrais y opposer le mépris, mais pour certains « *qui ne dit mot consent* ».

Ainsi donc nous répondrons systématiquement à tout article polémique et mensonger en rétablissant la vérité en toute transparence et avec des arguments vérifiables.

Être dans l'opposition ne dédouane pas d'un minimum d'objectivité, d'honnêteté intellectuelle et pourquoi pas de respect.

C'est ma conception du rôle de l' élu et je l'ai prouvé lorsque j'étais président du groupe d'opposition au Conseil Général de l'Hérault.

L' élu doit être jugé d'abord et avant tout sur sa capacité de proposition.

Cherchez les propositions dans les articles des personnes sus-citées !

Georges VINCENT

Le point sur le plan local d'urbanisme avant l'enquête publique

Le Plan Local d'Urbanisme sera prochainement soumis à enquête publique, dernière étape de la procédure avant son approbation par le Conseil Municipal.

(Lire notre article en page 3)

Événements

Tous à vos diapos' ! Samedi 14 décembre

Salle culturelle
espace G. Brassens
Gratuit l'après-midi
5€ entre 20h et 23h



Repas des aînés Samedi 11 janvier 2014

Salle polyvalente
espace G. Brassens
12h30
Offert par la Municipalité



Salon de l'Aviculture Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2014

Organisé par l'Entente Avicole de l'Hérault
et en partenariat avec la municipalité
Espace G. Brassens. De 9h à 12h
et de 14h à 18h. Entrée : 3€
Gratuit pour les moins de 12 ans



 **Intermarché**
Les Mousquetaires
ST GÉLY-DU-FESC

NOUVEAU 

leDRIVE
RETRAIT SOUS 2 HEURES
SAINT GELY DU FESC
WWW.INTERMARCHÉ.COM

Mesure **ANTI VIE CHÈRE**

LOCATION DE VÉHICULE STATION SERVICE

à partir de **12€***  

OUVERT du LUNDI au SAMEDI de 8h30 - 21h
DIMANCHE de 8h30 - 13h

*voir conditions générales en magasin 04 67 84 83 82

SPA COELACANTHE

Esthétique
& Coiffure

Une invitation au bien-être naturel.

Rêver d'un endroit unique! **300m²** de détente, de bien-être et de douceur dans un univers en bois...

Spa Coelacanthé : soins d'ici et d'ailleurs Europe, Asie, Orient...

Offert pour toutes prestations corps une entrée hammam dans un véritable hammam traditionnel 3 pièces.

Soins relaxants, modelage, pose de verni semi-permanent, salon de coiffure.

www.spa-coelacanthé.fr

***OFFRE SPÉCIALE NOËL**

Pour tout chèque cadeau acheté, une pose de vernis ou maquillage express OFFERT!!!

*Offre valable jusqu'au 31 décembre.

142 Rue de l'Aven - 34980 Saint-Gély-du-Fesc
Tel : 04 67 02 03 16



Imprimé avec des encres végétales sur du papier provenant de forêts gérées durablement

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SAINT-GILLOIS !

Afin de présenter la commune aux nouveaux Saint-Gillois, la municipalité organise une réception de bienvenue le vendredi 17 janvier 2014, à 18h30, à la salle culturelle de l'espace G. Brassens.

Les nouveaux résidents sont invités à prendre contact avec le service Communication – Animation – Culture au 04 67 66 86 09 afin de se faire connaître. Bienvenue et à bientôt !

RÉHABILITATION DE L'ESPACE CHASSARY

Une procédure de consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre (architecte) a été lancée par la municipalité, afin de réhabiliter l'espace Chassary, situé sur la place de l'Église.

Ce bâtiment accueille principalement certaines activités du Foyer rural. Les travaux de réhabilitation démarreront en septembre 2014.

CONSTRUCTION D'UN CITY STADE

La municipalité a lancé une nouvelle procédure de consultation pour la réalisation d'un City stade.

Il s'agit d'un terrain permettant la pratique de différents sports (foot, hand, basket...), dans le cadre des loisirs. La réalisation est prévue pour le 1^{er} trimestre 2014. Il sera situé à côté de la nouvelle Gendarmerie "allée des Verriès"

RÉUNION PUBLIQUE SÉCURITÉ

La brigade de gendarmerie de Saint-Gély organise une réunion publique sur les problématiques liées aux cambriolages, le mardi 10 décembre, à 18h30, à la salle culturelle de l'espace Brassens.

Les gendarmes exposeront les caractéristiques des cambriolages touchant notre commune, leur action au quotidien dans la lutte contre cette délinquance et ne manqueront pas de vous faire part de la bonne attitude et des bons réflexes à adopter, en fonction des situations.

TRAVAUX RUE DU PATUS

Le Conseil Général de l'Hérault a réalisé des travaux provisoires rue du Patus, afin d'écarter la circulation des véhicules du haut du talus, au niveau du virage situé à proximité de la rue des Genévriers.

En effet, ce talus amorçait un glissement et aurait donc pu être préjudiciable pour les maisons situées en contre bas. Ces travaux ont été réalisés en attendant la finalisation du projet d'aménagement global de la voie.



DES VOISINS TOUJOURS VIGILANTS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Le 5 novembre dernier les "voisins vigilants" ont été reçus une nouvelle fois à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire.

Une réunion de travail a permis de longs échanges sur leur mission de bénévoles avec les cadres de la gendarmerie et de la police municipale. Monsieur le Maire a fait remarquer l'évolution croissante du dispositif permettant à présent d'assurer un bon quadrillage de la ville.

Le Directeur Général des Services, soulignant l'efficacité de la vidéo protection en termes de prévention et d'élucidation des actes de la délinquance de proximité, indique les possibilités d'extension transmises pour agrément en Préfecture. Ce projet intègre sur des entrées de ville ou des carrefours stratégiques les caméras

L.A.P.I. (Lecture Automatique de Plaque d'Immatriculation). Il signale également la pose de panneaux "voisins vigilants" et la mise en œuvre d'une adresse courriel dédiée.

Le Commandant de brigade et son adjoint interviennent à leur tour en présentant quelques statistiques comparatives et en insistant sur l'attitude et la réactivité nécessaire du voisin vigilant lorsqu'il observe des faits inhabituels voire anormaux.

Par ailleurs, chaque "voisin vigilant" aura le libre choix de se faire connaître ou non dans son quartier.

Cette réunion s'est conclue par la présentation des systèmes sécuritaires en service et ceux à venir.



JEUNESSE Activités Municipales

ATELIER NATURE

Construction d'un nichoir

Le mercredi 20 novembre, par groupe de 2, les jeunes ont réalisé des nichoirs. Planter des clous, faire des trous, graver des initiales, peindre... ils ont pris un malin plaisir à apprendre tous les rudiments du bricolage !

Un nichoir permet à un oiseau de pondre à l'abri des prédateurs. En poser est un acte de protection de la nature qui n'a rien de dérisoire. Une espèce peut être maintenue grâce à cette seule action !



Janvier

Mercredi 8 et samedi 11 : galette des rois, à l'espace jeunesse
Samedi 18 : sortie lasergame, au Grand M
Samedi 25 : sortie patinoire, à Vegapolis
Mercredi 29 : après-midi crêpes, à l'espace jeunesse

Février

Samedi 1^{er} : après-midi crêpes, à l'espace jeunesse
Mercredi 5 : après-midi crêpes, à l'espace jeunesse
Samedi 15 : sortie match de rugby "MHRC contre Perpignan"

PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE

La fin du premier trimestre approche. Les enfants des trois écoles élémentaires vont bientôt s'affronter dans le cadre des rencontres du tournoi périscolaire aux dates suivantes :

Lundi 9 décembre : (Petits) FOOTBALL
Mardi 10 décembre : (Grands) ACROSPORT
Jeudi 12 décembre : (Grands) FOOTBALL
Mardi 17 décembre : (Petits) ACROSPORT



Sortie au planétarium

Le mercredi 27 novembre, les jeunes ont profité d'une sortie au planétarium pour aller voir le film "Terre, Lune et Soleil".

"Terre, Lune et Soleil" fait la lumière sur les relations étroites entre ces trois astres. Une découverte qui s'est faite en compagnie de Coyote, un amusant personnage adapté des histoires des mythes indiens d'Amérique. Loufoques, farfelues, décalées, les réponses du Coyote ont permis aux jeunes de se poser de nombreuses questions sur l'origine de phénomènes que nous observons au quotidien.

Ateliers à venir :

"conception de boomerang" le 4 décembre,
"décoration de Noël" le 11 décembre

Samedi 1^{er} février : sortie Aigoual ski de fond pour le groupe de l'Atelier Nature

ESPACE JEUNESSE

Ils sont allés...

Samedi 6 novembre : sortie golf'in, à Lattes

Samedi 23 novembre : sortie match de rugby "MHRC contre Castres"

Programme des activités et sorties à venir

Décembre

Samedi 7 : sortie karting, à Pérols

Samedi 14 : sortie lasergame, à Odysseum et goûter de Noël à l'espace jeunesse



Mercredi 18 : goûter de Noël, à l'espace jeunesse
Vendredi 20 : soirée loto

CAMPS D'ÉTÉ

En préparation...

Cet été, la municipalité vous propose deux camps d'été :

- un pour les 14-17 ans sur la côte basque à Seignosse-Hossegor, du dimanche 27 juillet au vendredi 1er août. Au programme : surf, VTT, pelote basque...
- un autre pour les 12-14 ans (lieu et date à définir, en cours de préparation).



Les inscriptions débiteront fin janvier ou début février 2014. Informations au 04 67 66 86 08.

ÉCOLES

EXPOSITION DE DESSINS ET PEINTURES "L'hiver en conte"

Du 22 au 25 janvier 2014 – Salle de la Frégère

De 17h à 18h les jours scolaires. De 10h à 12h et de 15h à 17h le mercredi 22. De 10h à 12h le samedi 25 janvier.

Les enfants des écoles, de l'ALSH "Les Galopins" et du multi-accueil "Les Lutins" sont invités à participer au grand concours de dessins et de peintures organisé par la municipalité. L'occasion pour eux d'exposer leur talent aux regards de tous les grands !

En amont, un travail est réalisé par les instituteurs à partir de contes sur le thème de l'hiver. Chaque classe doit ensuite réaliser sa propre interprétation artistique, en utilisant toutes les techniques possibles. La classe gagnante aura l'honneur de recevoir un prix offert par la municipalité.



LES ÉLÈVES CHANTENT BRASSENS !

Vendredi 8 novembre, dans le cadre de l'événement "Saint-Gély chante Brassens", les élèves des classes de cm1 et de cm2 de l'école Valène ont chanté quelques-uns des plus grands succès de Brassens, autour d'une mise en scène sur la tolérance et la fraternité.

« Grâce à une forte implication de leurs enseignants, les enfants apportent toujours, depuis trois ans maintenant, une contribution extraordinaire au festival » s'enthousiasme Martin Weiss, Président de "J'ai rendez-vous avec vous". La soirée s'est poursuivie par une scène ouverte avec un groupe composé d'anciens élèves du Lycée Jean Jaurès.



Le morceau "La maîtresse d'école" faisait partie du répertoire

LE POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME AVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme sera prochainement soumis à enquête publique, dernière étape de la procédure avant son approbation par le Conseil Municipal. Face aux critiques dont la municipalité a fait l'objet par certains qui jugent qu'elle a agi en "amateur", aux exigences formulées par les services de l'État et aux enjeux que revêt le développement urbain, il est apparu nécessaire de rendre compte de la démarche suivie et des choix retenus par les élus de la majorité lors de l'élaboration de ce document essentiel.

1) Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : un document issu de la réflexion et de la concertation

Une réflexion fondée sur des études préalables...

Le Plan Local d'Urbanisme est le document qui définit les objectifs d'aménagement et de développement de la commune pour au moins une décennie. Afin qu'il soit le plus pertinent possible, une large réflexion a précédé son élaboration. Après un diagnostic ayant mis en évidence les caractéristiques de la commune, ses atouts et ses besoins, des études complémentaires (étude commerciale, environnementale, étude de circulation et de stationnement, étude assainissement, étude d'urbanisme) ont permis de définir des orientations globales pour l'avenir du territoire communal.

Par la suite, l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) puis des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et enfin la transcription réglementaire (Zonage et Règlement écrit) ont été menées avec le souci constant de respecter, de protéger, de valoriser l'identité de la commune ainsi que le cadre de vie de ses habitants, et de mettre en œuvre les réponses nécessaires à la prise en compte des besoins actuels et futurs.

... et la volonté de respecter l'identité de la commune

Les objectifs principaux étaient les suivants :

- Préserver le cadre de vie
- Organiser le développement urbain
- Renforcer les pôles commerciaux majeurs.

C'est ainsi que le PLU :

- poursuit le développement de la commune en réinvestissant les espaces urbains existants (pour 40 ha). Ces zones (comportant notamment des "dents creuses") sont déjà comprises dans les limites du Plan d'Occupation des Sols, c'est-à-dire qu'elles appartiennent au tissu urbain communal. Leur urbanisation est donc sans incidence sur les espaces naturels ou agricoles.
- programme l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation en 2 temps avec des Zones d'urbanisation immédiate (zones 1AU pour 15 ha), des zones d'urbanisation bloquées constituant des réserves foncières à long terme (au-delà de 2025) soumises à révision du PLU pour devenir opérationnelles (zones 2AU pour 13 ha) et une zone réservée à de l'équipement public de loisirs, route de Saint-Clément-de-Rivière (zone NI pour 12 ha).

Dans le PLU il est donc utilisé 40 ha (et non 80 !) d'espaces classés auparavant en zones agricoles ou naturelles (15 ha de zones 1AU + 12 ha de zones 2AU + 12 ha de zone NI) soit environ 20 % de moins que par rapport à la décennie précédente. Il faut ici souligner que ces zones sont pour la plupart des terres en friches, non exploitées depuis des années ou des garrigues à peine accessibles aujourd'hui. Les espaces agricoles présentant un intérêt économique, environnemental et patrimonial ont bien entendu été préservés (ce qui a conduit à l'avis favorable de l'Institut National des Appellations d'Origine, INAO, qui sera évoqué ci-après).

De plus cette extension mesurée des limites urbaines de la commune s'accompagne du maintien de la protection de la ceinture verte donnant son identité paysagère à la commune

(Bois de Valène notamment) et constituant un corridor boisé avec les communes avoisinantes, mais aussi de la préservation des différents poumons verts de l'enveloppe urbaine (parc de Coulondres, de la Mairie, extension du bois de la Vierge, esplanade du Devois).

Par ailleurs, le PLU a également pris en compte les obligations relatives à la mixité sociale et à la diversification de l'offre de logement pour favoriser le parcours résidentiel des jeunes ménages.

Pour cela, la commune a souhaité mettre en œuvre là où cela apparaissait possible et pertinent une certaine densité en prévoyant la réalisation de logements intermédiaires et de petits collectifs permettant de proposer de l'habitat locatif ou en primo accession à la propriété. Les quartiers traditionnellement résidentiels ou situés à flanc de colline seront quant à eux maintenus à leur densité actuelle pour ne pas briser l'harmonie qu'ils créent au sein du territoire communal et détruire leur intérêt paysager.

S'agissant du logement locatif social, il a été choisi de poursuivre la démarche engagée avant même que cela soit une obligation légale (la commune n'est assujettie à l'article 55 de la loi SRU que depuis le 1^{er} janvier 2012) en prescrivant la réalisation d'au moins 25 % de logements locatifs financés par un prêt aidé par l'État dans les programmes d'habitat des nouvelles opérations d'aménagement d'ensemble.

En outre, le PLU, a cherché à adapter les déplacements aux différents besoins en requalifiant et valorisant les grandes voies structurantes et en poursuivant le développement du réseau de déplacements doux.

Il conforte et renforce également l'offre en équipements publics structurants tout en prévoyant l'accueil de nouveaux équipements (site de la nouvelle gendarmerie qui accueillera bientôt la nouvelle maison de la petite enfance et un city stade, site de la route de Saint Clément qui pourrait potentiellement permettre la création d'une zone de sport et qui a été proposé comme lieu d'accueil d'une future salle de spectacle intercommunale).

Enfin le PLU, prévoit pour agir sur le développement économique, de dynamiser le pôle commercial du centre-ville et de conforter celui de l'Entrée Sud.

Une concertation continue avec les habitants...

Tout au long de la procédure d'élaboration une large concertation a été organisée pour recueillir les observations des habitants.

- Affichage de la délibération prescrivant la révision du POS ;
- Mise à disposition d'un registre permettant de recueillir les observations du public ;
- Trois réunions publiques avec la population (le 9 mars 2010 : présentation du diagnostic ; le 3 décembre 2012 présentation du PADD ; le 16 mai 2013 : présentation du projet de PLU avant arrêt) ;
- Organisation d'une exposition ;
- Mise à disposition du public en mairie, aux heures d'ouverture au public, d'un dossier de présentation de la révision régulièrement alimenté.

... et les institutions publiques

Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont également été consultées tout au long de la procédure :

- réunion de présentation du PADD le 13 novembre 2012 et du Projet de PLU avant arrêt le 14 mai 2013
- transmission du projet de PLU pour avis le 21 juin 2013.

Les PPA comprennent les services de l'État (Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Direction Régionale de L'Environnement et de l'Aménagement, Préfecture de l'Hérault) la Direction Régionale de l'Archéologie, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Régional Languedoc Roussillon, Le Conseil Général de l'Hérault, la

Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement du Pic Saint-Loup, la Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, Le Syndicat Mixte Hérault Transports et les Communes limitrophes.

2) Le PLU : un outil essentiel dont la commune doit garder la maîtrise

Les exigences des services de l'État menacent le contenu du PLU et la physionomie urbaine de la commune...

À travers cette concertation il est apparu que les habitants souhaitaient le maintien de leur cadre de vie et une préservation des caractéristiques résidentielles et verdoyantes de la commune. Cela avait déjà été affirmé par la signature d'une pétition lors de l'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale par près de 2 300 personnes puis lors des réunions publiques de présentation du PLU.

La volonté des Services de l'État et de certaines institutions publiques (Conseil Général et Commission de Consommation des Espaces agricoles) peut quant à elle, être résumée à l'exigence de voir la commune se densifier brutalement (25 logements à l'hectare partout) et réaliser au plus vite le quota de logements sociaux qu'il lui incombe de posséder depuis janvier 2012 en imposant pour atteindre un objectif irréaliste de 899 logements sociaux, plus de 25 % de ces logements, sans discernement ni recherche d'intégration, à chaque opération quel que soit son lieu d'implantation. La commune possède déjà 239 logements sociaux comptabilisés au titre de la loi SRU. Pour atteindre l'objectif légal il lui faudrait donc en construire 660 ce qui représenterait environ un apport de 1 700 habitants soit la presque totalité de l'objectif de développement présenté dans le PADD (2 100 habitants) pour atteindre à l'horizon 2025 une population totale de 11 500 habitants.

C'est donc un désaccord profond avec les choix retenus par la Municipalité qui a conduit le Préfet de l'Hérault à demander que le PLU ne soit pas mis en l'état à l'enquête publique mais au contraire substantiellement remanié.

Mais les élus de la majorité municipale entendent respecter leurs engagements...

Et c'est aussi un désaccord profond des élus de la majorité avec les services de l'État qui conduira la commune à ne pas céder devant cette exigence car elle va à l'encontre des attentes des Saint-Gillois et des engagements de l'équipe municipale majoritaire qui ensemble refusent de voir la commune se transformer radicalement sous l'effet d'une urbanisation à outrance.

Les 2 plus hautes instances publiques, à savoir le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'État ont rappelé le pouvoir souverain du conseil municipal dans la définition du parti d'urbanisme.

Sa seule obligation est de produire un document compatible avec le principe d'équilibre posé par l'article L.121-1 du Code de l'urbanisme qui dispose que :

Les plans locaux d'urbanisme déterminent les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs du développement durable

1^{er} L'équilibre entre :

- a) Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;
- b) L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
- c) La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables ;

- 1^{er} bis La qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville ;
- 2^e La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat

... et garder la maîtrise du développement urbain de la commune

Il en découle que le désaccord entre la commune et les services de l'État ne provient pas comme d'aucuns cherchent à le faire croire d'une quelconque sorte d'ambiguïté, d'incohérence ou d'incompétence mais bien d'une divergence majeure de conception en ce qui concerne l'avenir du territoire communal. L'État souhaite que Saint-Gély se densifie et se dote rapidement d'un important parc de logements sociaux pour contribuer à l'absorption des nombreux nouveaux arrivants du département. Les élus majoritaires, eux fidèles à leurs engagements, entendent gérer le développement urbain comme ils l'ont toujours fait en maîtrisant l'urbanisation et en étalant les apports de population pour préserver la physionomie et l'identité verte de la commune ainsi que les équilibres financiers.

La progression démographique envisagée par le PLU jusqu'à l'horizon 2025 tient compte de ces différents objectifs. L'objectif de mixité sociale posée par la loi requiert que l'on évite toute forme de concentration des logements locatifs sociaux sur une faible partie du territoire communal. Il faut au contraire favoriser dans chaque opération d'ensemble une offre intégrée, réfléchie et mesurée de ces logements en tendant autant que possible vers le seuil légal.

L'évolution démographique envisagée est en outre compatible avec les perspectives d'évolution des ressources en eau potable (on soulignera que l'Agence Régionale de Santé n'a à ce sujet formulé que des observations et non émis un avis expressément défavorable). D'abord parce qu'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique est en cours pour développer le nombre de points de captation (exploitation du forage du Redonnel pouvant alimenter 10 000 habitants supplémentaires), ensuite parce que la connexion avec le Syndicat d'eau Garrigue Campagne et le projet d'une usine de potabilisation de l'eau du Rhône permettront à terme une alimentation sans limite. De plus, concernant la capacité de la station d'épuration, les dernières analyses montrent que suite aux efforts déployés par la commune vis-à-vis des rejets polluants, la station d'épuration dans sa configuration actuelle a une capacité résiduelle de traitement des eaux usées de 3 800 équivalents habitants, (soit plus que l'évolution démographique programmée par le PLU). Il est à noter que chaque année, la Station d'Épuration bénéficie de la prime versée par l'Agence de l'Eau pour ses très bonnes performances de traitement.

Les services de l'État (et d'autres...) ont donc eu une lecture très orientée du PLU de Saint-Gély.

Mais ce n'est heureusement pas le cas de tous ceux qui se sont penchés sur ce document. L'Institut National des Appellations d'Origine, la Chambre de Commerce et d'Industrie, et même la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, avec qui la commune était pourtant en désaccord à propos du Schéma de Cohérence territoriale, ont elles émis un avis positif.

Les élus de la majorité ont porté le PLU tout au long de sa procédure d'élaboration avec rigueur et méthode, en s'entourant de tous les avis techniques et juridiques utiles, en suivant comme ligne de conduite, la volonté de créer un nouveau document d'urbanisme intégrant les évolutions législatives et réglementaires mais gardant aussi les réusites du POS et les particularités communales.

Les services de l'État n'ont pas, pour l'instant, entendu cette volonté. Lors de l'enquête publique qui aura lieu prochainement, il appartiendra à tous ceux qui souhaitent revendiquer leur attachement à la préservation de la physionomie urbaine de la commune, de venir s'exprimer.

LAVÉRIE FORUM
 SAINT GÉLY du FESC

Gros Volume

HORAIRES
 7J / 7J
 De 7h à 21h

Machines
 17 kg, 13 kg, 8 kg,
 2 sèches linge

134 avenue du Pic St Loup, Place du forum
 34980 Saint Gély du Fesc

ATOUT BOX Location

- ✓ Bureaux
- ✓ Entrepôts
- ✓ Box de rangement
- ✓ Places de parking

04 11 93 01 24
 8H00 - 19H00 VISITE SUR RENDEZ-VOUS

www.atout-box.fr
 contact@atout-box.fr

Venez essayer !

powerBIKE™
 POWER PLATE™
 imoove™

- Perdre du poids
- Redessiner la silhouette
- Renforcer les muscles
- Améliorer la circulation
- Maintient la forme

Offre découverte
 Séance d'essai gratuite
 sur présentation de ce coupon
 sur rendez-vous au
 06 38 50 66 43

yilicare
 coach de votre bien-être

133, rue de la Tour - 34980 St. Gély du Fesc
 Email : yilicare@gmail.com

Fermeture ponctuelle de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de la mairie seront fermés au public les mardis après-midi 24 décembre 2013 et 31 décembre 2013. Une permanence sera assurée le mardi 31 décembre de 14h à 18h pour recueillir les dernières inscriptions sur la liste électorale.

Rappel - Liste électorale

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter en 2014. Rendez-vous à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, avant le 31 décembre 2013, muni :

- d'un titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité) ;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (avis d'imposition ou quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité).

Sont concernés les Saint-Gillois de nationalité française qui :

- auront 18 ans avant le 28 février 2014 ;
- ont récemment emménagé au sein de la commune ;
- souhaitent s'inscrire pour la première fois sur les listes électorales.

Attention à la fermeture annuelle de la régie périscolaire !

Dans le cadre de la clôture annuelle de la régie périscolaire, le service accueil ne pourra pas accepter de règlement (par chèque, espèce ou CESU) du vendredi 20 décembre 2013 à 18h au vendredi 3 janvier 2014 à 18h. Toutefois, il vous sera possible d'effectuer vos paiements via l'espace famille sur le site Internet de la ville www.saintgelydufesc.com. Merci de votre compréhension.

Collecte des déchets recyclables : modification du calendrier de fin d'année 2013

Conformément à la législation du travail, le jour de Noël et le jour de l'An ne sont pas travaillés. La collecte des emballages recyclables (bac jaune) ne sera donc pas assurée à ces dates.

Aussi, vous êtes invités à sortir votre bac jaune le 17 décembre au soir, même s'il n'est pas plein, afin qu'il soit vidé lors de la dernière collecte de l'année.

Dispositions à prendre pendant les fêtes

Deux solutions sont proposées :

- Continuer d'utiliser votre bac jaune pour les emballages recyclables comme habituellement, et stocker l'excédent dans des cartons. Le 7 janvier au soir, vous pourrez sortir votre bac et vos cartons dans la rue pour qu'ils soient collectés le lendemain, dès la reprise du service de collecte les mercredis.
- Déposer vos emballages recyclables, stockés dans des cartons, dans toutes les déchetteries du territoire. Des conteneurs seront, à titre exceptionnel, mis à votre disposition durant cette période.

Attention : les déchetteries de Saint-Gély-du-Fesc, Claret et Notre-Dame-de-Londres, habituellement ouvertes les mercredis, seront également fermées les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Bienvenue aux nouveaux Saint-Gillois !

Afin de présenter la commune aux nouveaux Saint-Gillois, la municipalité organisera une réception de bienvenue le 17 janvier 2014, au sein de l'espace G. Brassens. Les nouveaux résidents sont invités à prendre contact avec le service Communication - Animation - Culture au 04 67 66 86 09 pour se faire connaître. À très bientôt !

Marché de plein air :

2 marchés supplémentaires se tiendront pendant la période des fêtes aux horaires habituels : le mardi 24 décembre 2013 et le mardi 31 décembre 2013.

Piscine intercommunale de Saint-Mathieu-de-Trévières

La piscine ouvrira ses portes en janvier 2014.

Une carte "Pass-Pic" va être délivrée aux habitants du territoire de la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup pour leur permettre d'y accéder à un tarif préférentiel. Cette carte individuelle est à disposition à l'accueil de la mairie : se munir

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone...)
- d'une carte d'identité par personne ou livret de famille pour les enfants qui n'ont pas encore de carte d'identité
- d'une photo d'identité

Ligue contre le Cancer

Ne jetez plus vos téléphones portables, cartouches d'imprimantes (laser et jet d'encre) et radiographies (argentiques). La Ligue contre le cancer les récupère, par l'intermédiaire de votre mairie !

1 téléphone = 1,40 € net pour la Ligue contre le cancer (comité de l'Hérault)

1 000 téléphones = 1 emploi adapté (pendant un mois)

Infos : 04 67 61 31 31 - mobiligue34@gmail.com

Mammobile

Vendredi 13 décembre 2013, de 9h à 18h

Parking supermarché Trifontaine Saint-Clément-de-Rivière

Collecte de sang

Mardi 14 janvier 2014 - de 13h30 à 19h30

Salle culturelle espace G. Brassens

Enquête globale

Une enquête globale des déplacements en Hérault sera réalisée jusqu'au 15 avril 2014 par le bureau d'études TEST SA mandaté par le Conseil général. Cette opération vise à faire un état des lieux de la mobilité des habitants du département. L'objectif est d'améliorer les moyens de transport de demain pour les Héraultais. 11 000 foyers, choisis de manière aléatoire et répartis sur l'ensemble du territoire départemental, vont être interrogés en face-à-face ou par téléphone.

ETAT CIVIL

Pour diffuser des informations concernant les naissances, mariages et décès, adressez votre demande à la mairie.

Rappel

la délivrance des copies d'acte d'état civil est entièrement gratuite

INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA RÉNOVATION DU PARC

Samedi 16 novembre, la municipalité a procédé à l'inauguration de l'extension de l'hôtel de ville et de la rénovation du parc de Fontgrande, en présence de nombreux Saint-Gillois et de personnalités avec notamment Monsieur Olivier Jacob, Secrétaire général de la préfecture, Sous-préfet de l'arrondissement de Montpellier et représentant du Préfet de région, Monsieur Alain Poulet, Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, ainsi que des maires des communes environnantes.

Après avoir procédé à la traditionnelle coupe du ruban, Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur Général des Services ont accompagné les personnalités pour une visite commentée des installations.

Dans son discours, Monsieur le Maire n'a pas dissimulé son émotion. « C'est aujourd'hui un moment particulièrement important pour Saint-Gély, mais également pour moi : je termine mon dernier mandat sur une inauguration symbolique » a-t-il déclaré en guise d'introduction.

Il s'est dit « très attaché à cette structure de base de la République qu'est la commune. » Et de poursuivre « La mairie symbolise la commune, lieu privilégié d'exercice de la démocratie de proximité. » En raison de l'augmentation de la population, un aménagement des locaux s'est avéré nécessaire, pour accueillir les agents municipaux et offrir aux administrés des services de qualité. Après une première extension de 330 m² en 2006 sur le côté ouest de la construction d'origine, une deuxième tranche de travaux a débuté en 2010, pour un ajout de 550 m² de surface utile. Cette deuxième extension permet de recevoir les affaires juridiques et prospective-contrôle de gestion de la direction générale des services, ainsi que les pôles équipement-urbanisme et finances-informatique. La Police Municipale, qui était jusqu'alors installée dans ce qui était autrefois un ancien auto-commutateur téléphonique a pu intégrer de nouveaux bureaux très



fonctionnels. Précisons également que l'entrée de la Mairie se fait désormais par deux SAS automatiques ; celui en façade Nord situé à l'arrière du bâtiment a été aménagé afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. Il débouche désormais sur une cour d'honneur.

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire a parlé de la rénovation du Parc de Fontgrande.

« Les objectifs étaient de le valoriser, de l'embellir et de favoriser sa fréquentation en le rendant accessible à tous. » « Ce nouveau parc représente aujourd'hui un point névralgique intergénérationnel où les Saint-Gillois, des plus jeunes aux plus âgés, aiment se promener, se détendre et se rencontrer. » Avec le Bois de la Vierge contigu et les 2500 m² du terrain Aubague récemment acquis, notre commune a la chance de pouvoir bénéficier d'un poumon vert de 3,5 ha situé en plein centre de la commune.

Après avoir remercié « tous ceux qui ont participé, collaboré à cette réalisation », Monsieur le

Maire a passé la parole à Alain Poulet, Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup. Ce dernier a tenu à « saluer une très belle réussite. Saint-Gély a maintenant un espace extrêmement fort, convivial, remarquable, qui donnera toute satisfaction aux Saint-Gillois, grâce au travail des municipalités qui se sont succédées. »

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture s'est ensuite adressé à l'assistance en parlant « d'un projet exemplaire et de l'accomplissement de longues années d'effort pour toute une série d'acteurs »

La mairie représente pour lui « la maison commune » car il s'agit de « l'institution la plus proche du citoyen ». Il a également tenu à souligner « la valorisation patrimoniale » et « les crédits importants consacrés aux travaux permettant l'accessibilité de personnes à mobilité réduite », via l'entrée sur la partie nord de la mairie.

"SAINT-GÉLY CHANTE BRASSENS" : UNE BONNE RÉPUTATION !

Avec 1 200 spectateurs, 5 jours de concerts et plus d'une trentaine d'artistes sur scène, le festival "Saint-Gély chante Brassens" se taille une place de choix dans le paysage culturel saint-gillois et du Grand Pic Saint-Loup.

Cette nouvelle édition a permis notamment de retrouver la compagnie Acte Chanson dans une création inédite intitulée "Brassens, Brel, Ferré : la rencontre". Un spectacle inspiré de la célèbre photo ayant immortalisé la rencontre des trois artistes qui a enthousiasmé une salle comble.

2013, c'est aussi l'année de la proximité, avec un "Brassens privé". Jean-Marc Dermesropian,

"l'homme aux 2 500 chansons" et à l'humour inépuisable, a proposé deux soirées plus intimistes dans un restaurant et chez des particuliers. Des rencontres ont également été organisées avec les résidents de la maison de retraite Belle Viste et les élèves de l'école Valène. Loin d'être un rassemblement de nostalgiques, le festival entend faire vivre l'œuvre du poète sétois, la faire partager au plus grand nombre, la faire découvrir à d'autres, sous des formes artistiques diverses.

**RETRO Express**

Exposition de peinture et sculpture de C. Dominguez et V. Thierry, du 6 au 13 novembre



Cérémonie du 11 novembre



Forum des Arts, du 16 au 17 novembre



Expo-vente de patchworks au profit de "Pour un sourire d'enfant", du 23 au 25 novembre

Côté jardin
Fruits et Légumes
Nouvelle adresse
"Le 605 Avenue"
Av du Pic-St-Loup
ST-GÉLY DU FESC
04 67 84 30 30
OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION
sauf le dimanche A.M.

ABE
Bruno ALIBERT
06 11 98 69 51
Eclairage - Electricité
Réseaux Secs - Travaux Publics
Lotissements - Réseaux Gaz et Télécom
Tél. 04 67 58 16 08 - Fax 04 99 58 19 03 - Courriel : sari-abe@orange.fr
75 imp. des Trois Pointes - ZAE La Tour du Lauzard - 34 980 St Gély du Fesc

NEGOCE PNEUS
MECANIQUE GÉNÉRALE
N°1 DU PRIX
09 83 34 14 78
Domaine du Rouquet
34980 SAINT GELY DU FESC

Pompes Funèbres Aliaga
SARL APF LUC ALIAGA
Conseiller Funéraire
Services funéraires toutes communes
Inhumation & crémation - Pompes funèbres
Marbrerie - Chambre funéraire
Magasin d'articles funéraires
111 Route de Prades - 34980 St-Gély-du-Fesc
Tél: 04 67 75 19 60 Fax: 04 67 79 36 07
Port: 06 72 95 51 24 - apfallaga34@orange.fr

À PROPOS DE LA MAISON DE RETRAITE BELLE VISTE

Ulcéré et choqué par les écrits de Gilles Frontin, Dominique Vital et Fabrice Oger dans la rubrique Expression Libre du Dialog de novembre dernier, le Conseil d'Administration de l'Association saint-gilloise de Développement de l'Action Sociale (ASGDAS) a souhaité faire une mise au point, en toute sincérité et transparence.

Pour réaliser la maison de retraite Belle Viste et ensuite la faire fonctionner, il existe deux structures :

- la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale : SAEML Belle Viste qui a fait construire le bâtiment dont elle est propriétaire,
- l'ASGDAS qui loue le bâtiment à la SAEML et qui gère la maison de retraite.

Le Conseil d'Administration de l'ASGDAS est composé de 19 membres

- Le Maire, président de droit
- 6 membres désignés par le Conseil Municipal
- 4 membres désignés par le CCAS
- 2 membres désignés par le Club du 3^e âge
- 1 membre désigné par l'Association Retraite Sportive
- 1 représentant des résidents
- 1 représentant des familles

Indépendamment du Conseil d'Administration, il existe un conseil de la vie sociale dans lequel sont représentés tous les partenaires de la vie de l'établissement (Président et Vice-Présidente, Directrice, résidents, familles, personnel) chargé de faire des suggestions visant à améliorer le fonctionnement.

Le Président exécute les décisions du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale fonctionnent conformément aux statuts et en particulier votent le budget prévisionnel et le compte de gestion, sous contrôle d'un expert-comptable, d'un commissaire aux comptes et d'un juriste.



Depuis le passage en EHPAD, le budget comprend 3 parties :

- l'hébergement à charge de l'établissement,
- la dépendance prise en charge par le Conseil Général de l'Hérault,
- les soins pris en charge par l'Agence Régionale de Santé.

Dépendance et soins sont l'objet d'une dotation annuelle bloquée, non adaptable, avec laquelle il faut faire face aux besoins.

Or il est évident que selon les années, l'état de santé des résidents peut évoluer de façon importante et si une dotation est suffisante une année, elle peut être très insuffisante l'année suivante. Elle ne correspond de toute façon jamais à la réalité des besoins.

C'est la raison pour laquelle avec l'accord unanime du conseil de la vie sociale en date du 30 septembre 2011, il a été décidé une augmentation de 10 % du tarif Hébergement applicable au 1^{er} janvier 2012 pour compenser les insuffisances des dotations Dépendance et Soins.

Malgré cette augmentation, nous sommes encore en dessous du tarif de l'aide sociale !

Par ailleurs, le manque d'anticipation évoqué dans l'article contesté ne peut nous être imputé puisque la dépendance est à la charge du Département.

Le déficit de 2012 qui s'élève en fait à 116 000 € est dû essentiellement à la reprise d'ancienneté du personnel. C'est fait, on n'aura plus à le faire et c'est payé grâce aux réserves de l'ASGDAS. Il n'y aura pas à payer 130 000 € supplémentaires comme prétendu.

Qui plus est, l'ASGDAS n'a jamais reçu la moindre subvention de la commune, n'en recevra jamais et les contribuables saint-gillois n'auront pas "à mettre la main à la poche". Cela les opposants en question doivent le savoir puisqu'ils examinent chaque année depuis 6 ans le budget de la commune !

Enfin, concernant un contentieux prud'homal qui nous a coûté 48 300 € en première instance, nous avons gagné en appel, l'agent indélicat étant condamné à rembourser la totalité des sommes perçues.

Voilà la vérité et le trésorier de l'ASGDAS est prêt à en fournir les preuves à quiconque le souhaiterait.

Ainsi donc Gilles Frontin, Dominique Vital et Fabrice Oger dénigrent à tort la gestion d'un établissement dont le seul objectif est de rendre service à des personnes âgées dépendantes et vulnérables, au moindre coût et dans les meilleures conditions en un mot, un établissement à vocation sociale.

À vous de juger.

Le Conseil d'Administration de l'ASGDAS

ACTU

Culture

FESTIVAL DE COURT-MÉTRAGE

Judi 12 décembre - de 18h30 à 23h - salle culturelle espace G. Brassens

Entrée : 5 € - Réservation : Campus de Bissy à Saint-Clément-de-Rivière

Les étudiants de l'École supérieure privée de commerce et de management de Saint-Clément-de-Rivière organisent pour la 4^e année consécutive un festival de court-métrage.

Cette "soirée cinéma" résulte d'un concours entre plusieurs équipes de 2 classes (responsable marketing bac+3 et directeur marketing bac+4). Après s'être positionnés parmi 6 catégories (comédie, tragédie, romantique, action, horreur, fiction), les étudiants seront en compétition pour concevoir les meilleurs courts-métrages possibles, sous contrainte de figures imposées (durée, lieu, acteurs, producteurs...). Pour couronner le tout, ils ne disposent a priori d'aucune compétence, qu'elle soit artistique ou technique. La tâche s'annonce donc difficile à relever, mais pas impossible ! Chaque année, malgré cette exigence de réussite, cette soirée nous réserve son lot de très bonnes surprises...



CONFÉRENCE-DÉBAT- Pause culture "La Cène, de Léonard De Vinci"

Judi 19 décembre - 19h

Restaurant "Les Coulondrines"

Intervenant : Dimitri Stauss.

Réservation : 04 67 66 86 08

Aujourd'hui, lorsque l'on évoque le nom de Léonard de Vinci, diverses idées préconçues nous traversent l'esprit. Un peintre, c'est sûr, un ingénieur, bien entendu, un anatomiste, sans doute...

Mais depuis le "Da Vinci code", les références occultes, ésotériques et mystérieuses sont apparues. Pour notre conférencier Dimitri Stauss, « ses œuvres sont le résultat d'innovations thématiques et techniques, déjà suffisamment complexes ! »

Parmi toutes les créations de Léonard De Vinci, "La Cène" fait figure d'œuvre à part, tant son influence a été immédiate et importante. Elle est d'ailleurs précieusement conservée dans le réfectoire du couvent de Santa Maria delle Grazie, à Milan.

Alors, quelles sont les raisons qui font de cette peinture un exemple unique de création ? Qui sont vraiment les personnages ? Quels sont les symboles utilisés par le peintre pour réinventer l'iconographie ? Autant de questions auxquelles le conférencier tentera d'apporter des éclaircissements.



Le conférencier

Dimitri Stauss est professeur d'italien et d'Histoire des arts en lycée et enseignement supérieur. Il est également conférencier avec pour spécialité l'art du Caravage sur lequel il a réalisé une thèse de doctorat. Après un an passé à Venise, l'art de la Sérénissime fait partie également de ses centres d'intérêt artistique.

Infos : <http://confartstauss.e-monsite.com/>

VOTRE PARTENAIRE INFORMATIQUE

e-CITY
INFORMATIQUE

Particuliers | Professionnels

Pour les fêtes,
soyez High-Tech !

Saint-Gély-du-Fesc
62 Grand rue ☎ 04.99.06.58.93

La Lunetterie
des Oliviers

Offres spéciales **Ouverture!**

-50% sur toutes les montures du magasin **ou** **2ème paire Offerte**

Offre valable pour l'achat d'une monture + 2 verres correcteurs jusqu'au 31 Mars 2014

PRADA
MAUI JIM
GUESS
BURBERRY
GIVENCHY
DIOR
STARCK

La Lunetterie des Oliviers

12 rue de l'Aven,
ZA des Verrières
34980 St Gély du Fesc

04 67 57 34 90
lalunetterie34@gmail.com

RAYBAN
NIKE
CHLOÉ
VINYL FACTORY
RALPH LAUREN
VOGUE
OAKLEY

BATIGOMES SARL

► Maçonnerie générale
► Carrelage
► Rénovation

www.batigomes.fr Assurance décennale

63 Allée de la clairière, 34980 St-Gély du Fesc
Tél. 04 67 54 65 58 - 06 37 10 69 54
email : batigomes@orange.fr

TENNIS - Tournoi Open

Lors du Tournoi Open qui s'est déroulé entre le 16 septembre et le 6 octobre, de nombreux compétiteurs sont venus glaner des points pour se maintenir ou progresser au classement 2014.

Pour le président Olivier Saint-Aubert, « la présence de 250 joueurs et la participation de grands compétiteurs ont permis le succès de ce tournoi. »

Précisons notamment que 4 joueuses du Pôle France étaient présentes. Classées entre 2/6 et 4/6, elles ont ainsi pu "tester" les nouveaux terrains en gazon synthétique, qui sont restés praticables jusqu'au bout, malgré l'humidité. Côtés Saint-Gillois, Julien Gillet, classé 0 a perdu en finale face à Julien Maes, classé -30 et Fabienne Lacoulonche, classée 15/1 a gagné 3 rencontres, pour atteindre les 64^{es} de finale.



Résultats

- Simple Messieurs : Julien Maes (-30) bat Julien Gillet (0)
- Simple Dames : Duvanaeva Bermet (N° 27 - Kyrgyzstan) bat Ana Miguel-Ivern (4/6 - Espagne)
- +35 ans Messieurs : Laurent Lecam (3/6) bat Gautier Roussignol (15)
- +35 ans Dames : Chantal Emanuel (15/5) bat Béatrice Pelissier-Combescure (30)

JUDO Les Interclubs

Le 14 décembre, le Judo Club organise les interclubs, à la salle polyvalente de l'espace G. Brassens entre 9h et 18h. Cette animation rassemble environ 150 enfants, des pré-poussins aux benjamins.

Au total, 7 clubs sont concernés : Grabels, le MUC, Saint-Clément-de-Rivière, Saint-Gély, Saint-Mathieu-de-Trévières, Teyran et Vendargues. Nos jeunes judokas auront besoin de vos encouragements pour pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes ! À noter également que les finales se dérouleront sur notre commune le 17 mai prochain.

Les seniors aux Championnats de France



Au niveau de l'actualité des seniors, Florent Gourdin et Fabien Lorenzo (professeurs du club de judo de Saint-Gély), Fabien Guiseppi, Fabien Ferrie et Julien Talineau sont devenus Champions de Ligue par équipe en 2^e division, le dimanche 3 novembre dernier. Ils ont donc gagné le droit de disputer le Championnat de France à Paris, le 4 janvier prochain.

VOLLEY Un tournoi solidaire

Pour la troisième année consécutive, le Saint-Gély Volley-Ball Club organise un tournoi en faveur de la Banque Alimentaire de l'Hérault. Ce formidable élan de solidarité est rendu possible grâce à l'impulsion de Philippe Carniel, relayée par de nombreux bénévoles.

Vendredi 20 décembre, à la salle Maurice Bousquet, chaque spectateur et participant au tournoi apportera au minimum trois denrées alimentaires. Le club espère ainsi dépasser les 242 kg de nourriture récoltés l'année dernière. Une quantité de nourriture qui permettra de fournir, via les associations caritatives ou les CCAS du département, plus de 400 repas à des familles nécessiteuses.

- Programme**
 18h - 20h : tournoi jeunes
 20h - 23h : tournoi adultes

MARCHÉ DE NOËL DU SECOURS CATHOLIQUE

Samedi 7 décembre – salle de la Frégère (face à l'école Grand'Rue)
 De 9h à 13h



Depuis plus de 10 ans, l'équipe de bénévoles de la "Boutique solidaire" du Secours Catholique - Caritas France, organise une vente spéciale Noël de jouets et cadeaux divers.

Cette vente doit permettre aux familles nécessiteuses ou en difficulté de ne pas se sentir exclues des réjouissances de fin d'année. Elle contribue aussi au financement d'actions du Secours Catholique localement et dans le département, ainsi qu'à l'international, comme actuellement avec la catastrophe climatique des Philippines.

La solidarité, c'est toute l'année

Tout au long de l'année, plus de 20 bénévoles se relaient pour accueillir, les mardis et samedis de 9h à 11h45, les donateurs apportant vêtements, petits meubles, vaisselle, jouets, livres, CD et DVD, petit électroménager. Le tri des dons est effectué sur place avant qu'ils ne soient proposés à la vente (ouverte à tous - à prix modique), ou repris chaque semaine par "Abi d'Oc", une entreprise d'insertion créée en 2000 avec le Secours Catholique. Depuis la rentrée, un conteneur "Abi d'Oc" Secours Catholique est installé près du Parking de la Frégère, pour accueillir les dons en dehors des heures d'ouverture.

Le Secours Catholique à Saint-Gély, c'est aussi des services aux personnes isolées ou en difficulté : rédaction de courrier, accompagnement scolaire, accueil en famille pour les vacances d'été, visites aux personnes âgées, aides alimentaires ou financières dans le cadre de la permanence sociale ouverte au Forum le mardi de 9h à 12h.

QI GONG

Une nouvelle activité pour nos seniors

Dans le cadre du programme "Bien bouger pour mieux vieillir" mis en place par le Conseil Général de l'Hérault, une nouvelle activité est ouverte aux seniors de plus de 55 ans sur notre commune.

En accord avec la municipalité et en partenariat avec le Cap Senior, des séances de Qi Gong se déroulent tous les mercredis depuis le 13 novembre (hors vacances scolaires) de 15h à 15h45 à la salle de Fontgrande.

Ces séances gratuites ont pour objectif de proposer une activité physique régulière et de lutter contre l'isolement. Il s'agit d'une gymnastique douce chinoise permettant de détendre le corps (élimine le stress) tout en douceur. À noter que le cours accueille depuis la première session une vingtaine de Saint-Gillois. Quelques places sont encore disponibles.

Réservation : 04 67 66 86 08



ATELIER MÉMOIRE

L'atelier mémoire vient de se terminer pour l'année 2013. Nos aînés ont pu bénéficier de séances gratuites dispensées par l'association Brain Up.

Concrètement, cet atelier a permis à nos aînés de mieux comprendre leur fonctionnement cérébral et de connaître leurs forces et leurs faiblesses. Désormais, il s'agit pour eux de transférer les techniques acquises dans leur vie quotidienne.

Une prochaine session reprendra dès la rentrée 2014. Les séances se dérouleront les mardis 7, 14, 21 janvier ; le 4, 11, 18 et 25 février ; les 18 et 25 mars ; et le 2 avril.

CULTURE Bibliothèque pour tous

A VOTRE ATTENTION...

Pendant les vacances de Noël la bibliothèque sera ouverte le samedi 21 et le samedi 28 décembre uniquement. Reprise des horaires habituels, à partir du mardi 7 janvier 2014, à 17h.
 Horaires habituels : Mardi, mercredi et vendredi de 17h à 19h
 Jeudi de 10h à 12h - Samedi de 9h30 à 12h.

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

Décembre 2013 - Janvier 2014

- ROMAN**
- ALCOBA Laura : Le Bleu des abeilles
 - ARDITI Metin : La Confrérie des moines volants
 - ASLAM Nadeem : Le Jardin de l'aveugle
 - BENDER Aimée : La Singulière tristesse du gâteau au citron
 - CONNELLY Michael : Wonderland avenue (Policier)
 - ELLORY R. J. : Mauvaise étoile (Policier)
 - HIGHSMITH Patricia : Carol (Policier)
 - L. C. TYLER : Homicides multiples dans un hôtel miteux des bords de Loire (Policier)

- LEMAITRE Pierre : Au revoir là-haut (Prix Goncourt)
- LUDLUM Robert : La Mission Janson (Policier)
- KENNEDY Douglas : Cinq jours
- KOHLER Sheila : L'Enfant de l'amour
- MALAVAL Jean-Paul : L'Armoire allemande
- MIANO Leonora : La Saison de l'ombre (Prix Femina)
- MUNRO Alice : Trop de bonheur (Prix Nobel)
- OHLIN Alix : Inside
- ONO-DIT-BIOT Christophe : Plonger (Grand Prix du roman de l'Académie Française)

- SIGNOL Christian : Tout l'amour de nos pères
- STEEL Danielle : Trahie
- YATES Richard : Un Destin d'exception
- BIOGRAPHIE**
- SEBAG MONTEFIORE Simon : La Grande Catherine et Potemkine
- DOCUMENTAIRE**
- COLLECTIF : Se changer, changer le monde
- DESTIN Jonathan : Condamné à me tuer
- JERPHAGNON Lucien : L'Homme qui riait avec les dieux
- RICARD Mathieu : Plaidoyer pour l'altruisme



- PERIODIQUE**
- CA M'INTERESSE : Bien vivre sans argent (ou presque !) N° 393
 - GEO : Redécouvrir New York N° 417
 - SCIENCE & VIE : Voir plus ? N° 1154

Services à la Personne
 NETOLOGIS
 Ménage & Jardinage – Vitres
 Aide aux Personnes Dépendantes (APA, PCH,...)
 50 % Réduction ou Crédit d'impôts*
 (*Selon loi de finance en vigueur)
 Contactez nous :
 04.67.02.18.18 / contact@netologis.fr

PIZZA LUNA
 L'ART ET LA TRADITION
 10 RUE DES LAVANDINS SAINT GELY DU FESC
 Tél : 04/67/60/42/16
 PIZZAS A EMPORTER OUI LIVREES
 St Gély du Fesc

C.E.R.
 ST GELY DU FESC
 233, Grand rue
 34980 ST GELY DU FESC
 04 67 66 06 06
 cer.saintgely@free.fr
 cer.asso.fr
 Venez découvrir nos formules
 auto, moto, bcr, remorque,...

06 52 72 95 34
 www.jucelec.fr
JUCELEC
 Le spécialiste de la sécurité de vos biens!
 - Alarmes intrusion/piscine
 - Vidéosurveillance
 - Electricité générale
 - Réseaux informatiques
 Installation, Dépannage
 Intervention rapide

SAINT-GÉLY EN ACTION

PLU : incohérence et amateurisme de la majorité.

Depuis 12 ans, notre groupe réclame la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme. Sous notre pression, la réflexion sur cet outil de prospective et d'aménagement urbain a enfin été engagée en 2010. Cependant, le projet présenté par M. le maire en 2013 révèle bon nombre d'incohérences à propos desquelles nous avons déjà réagi mais nous n'avons pas été entendus. Donnons quelques exemples.

Le PLU prend pour base une progression démographique de 2 200 habitants d'ici à son terme en 2025. Or l'ARS a signifié à plusieurs reprises à la commune que les ressources en eau potable manqueront à l'horizon 2015. Le président du syndicat de l'eau, qui n'est autre que M. le Maire de Saint-Gély, reste sourd à cet argument. Le rapport d'analyse de la station d'épuration effectué en 2012 est également inquiétant avec une capacité résiduelle de 1 400 habitants, ce qui sera insuffisant...

Par ailleurs, M. le maire affirme sans rire qu'il a su contrôler les ardeurs des promoteurs... Enfin, la consommation d'espaces naturels va se poursuivre : plus de 80 hectares seront urbanisés alors qu'une consommation aussi excessive de l'espace n'est pas compatible avec l'article L121-1 du code de l'urbanisme.

Le conseil général, la chambre d'agriculture, l'INAO... sont unanimes pour s'opposer au projet. D'ailleurs, le Préfet de l'Hérault a demandé à M. le Maire de ne pas soumettre le PLU à l'enquête publique et de modifier en conséquence le document. Si la préconisation n'est pas respectée, cela conduira inévitablement à un contentieux qui ne peut pas être favorable à la commune. La prudence impose de retravailler le dossier.

Cette absence de prospective de la majorité nous conduit dans le mur. Sans PLU, la commune est vulnérable car l'intercommunalité pourrait à terme récupérer le droit du sol. À l'heure où nous nous opposons au plan local d'urbanisme intercommunal, l'amateurisme de la majorité fait désordre.

Gilles Frontin, Dominique Vital et Fabrice Oger.

À GAUCHE TOUTE !

La commune doit garder la maîtrise des sols

Le projet de loi pour "l'accès au logement et un urbanisme rénové" (ALUR) est une atteinte frontale à la démocratie locale. L'article 63 donne à l'intercommunalité la compétence du plan local d'urbanisme (PLU) dévolu à ce jour aux communes.

C'est un cheval de Troie de l'acte 3 de la décentralisation qui dévitalise la collectivité. L'acte 1 avait été constitué par les lois Defferre de 1982 et l'acte 2 par la réforme Raffarin de 2004. Cette nouvelle réforme, à peu de détails près, a été préparée par le gouvernement Fillon-Sarkozy. C'est le changement dans la continuité...

La commune est le cœur battant de notre République, le creuset de résistances, de projets et de décisions partagés (même si Saint-Gély est loin d'être un exemple !) Le PLU décide du cadre de vie des habitants. En l'enlevant aux communes on s'éloigne du contrôle citoyen et on ouvre la porte aux aménageurs plus sensibles aux profits des promoteurs immobiliers qu'à l'intérêt général.

La démocratie locale est sapée, sous prétexte de déplacer le curseur de responsabilité vers plus d'efficacité. Cela dédouanera les communes qui refusent de répondre aux besoins en diluant les responsabilités.

Demander la suppression de l'article 63, comme l'a proposé notre édile en CM ne suffit pas car la volonté de l'État est, par le jeu de bonneteau fiscal, de transférer une part des ressources à d'autres collectivités et à terme se délester de sa dette. Saper la démocratie locale et entériner le désengagement financier de l'État ne permettront pas de s'attaquer à la crise du logement.

La réforme doit se hisser à la hauteur du niveau de coopération volontaire. Inventons des formes nouvelles de "gouvernement partagé" où toutes les autorités seraient soumises à la légitimité démocratique de la souveraineté populaire à travers le suffrage universel et le contrôle citoyen.

Bonnes fêtes à toutes et tous !

Jean-Marie Lalande - 06 77 20 65 26

ÉPAVES AUTOMOBILES

Face à la problématique des véhicules "ventouses" inutilisés et rapidement rendus à l'état d'épave, la Police Municipale a mis en place il y a plusieurs années, un service gratuit de retrait, sur démarche volontaire du propriétaire.



Chaque année, une vingtaine de véhicules sont ainsi retirés de la voie publique et détruits. Les démarches auprès de la Préfecture sont effectuées par la société chargée de la destruction (Sté GDE de Lavérune).

Alors, si vous êtes propriétaire d'un véhicule que vous voulez détruire, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Police Municipale. Elle se chargera de planifier son retrait.

Contact : 04 67 66 86 23

FOCUS

INTÉRIEURS INTEMPORELS

Intérieurs Intemporels



Créée en février 2013, l'association "Intérieurs Intemporels" regroupe des entreprises dont le champ d'intervention est l'amélioration de l'habitat,

l'aménagement et la décoration intérieure et extérieure.

Décor Zé Ame, Maison Aldebert, Atelier Archambault, Mosaïque Création, Lucas Aménagements, Artalia et Mija Fesques en sont notamment les représentants.

Afin de faciliter vos recherches, cette association dispose de professionnels allant de la conception à l'aménagement de votre maison.

Un interlocuteur unique

L'association permet d'apprécier l'importance de votre projet dans sa globalité : étude de votre demande, orientation vers les professionnels sélectionnés par Intérieurs Intemporels.

Proximité et relation de confiance répondent à l'éthique souhaitée par l'association.

Intérieurs Intemporels vous offrira un réseau de professionnels qui œuvre dans le domaine de l'aménagement et de la décoration intérieur et répondant à une charte qualité.

L'association se chargera également de vos événements : mariages, salons et toutes conceptions de décoration événementielle.

Les artisans, commerçants ou professions libérales exerçant sur le territoire du Pic Saint-Loup et proposant un travail artisanal de qualité, sont invités à rejoindre ce réseau, afin notamment d'échanger des informations et d'établir une communication plus efficace sur ces domaines d'activité.

À terme, pour Sophie Gineste, Présidente d'Intérieurs Intemporels et décoratrice pour Décor Zé Ame, « Saint-Gély doit être identifié comme un pôle de décoration. » Précisons que l'association a réalisé la mise en scène de l'entrée du Salon de l'Artisanat d'Art.

Cette association dynamique ne manque pas d'idée. De multiples projets sont d'ailleurs déjà en cours pour 2014.

Le bureau :

- Présidente : Sophie Gineste / Décor Zé Ame Décoratrice
- Trésorière : Lucette Aldebert / Maison Aldebert Artisan fleuriste
- Secrétaire : Marie Jo Achart / Mija Fresques Peintre en décors
- Contact : 06 62 62 44 12 ou 04 11 75 68 26 interieursintemporels@gmail.com www.intemporel.com

Association de professionnels

Décor Zé Ame Décoratrice

Maison Aldebert Artiste florale

Atelier Archambault Tapisier

Confiez-nous vos projets

Mosaïque Création Mosaïste

Artalia Créateurs de luminaires

Mija Peintre en décors

Lucas Aménagements Architecte

Aménagement d'intérieur Événementiel

SOMAX Concept en partenariat avec COCOON Beauté & Bien être à domicile

Vous propose pour la soirée du **Nouvel An** votre **MAQUILLAGE & BRUSHING* 39€**

SOMAX Concept, Espace Le FORUM, 34980 St Gély du Fesc Tel:04 67 84 08 88

* tarif sur cheveux courts, offre valable uniquement le 31/12/2013 sur réservation dans la limite des places disponibles

La famille Groussot vous accueille au

CAVEAU d'Ormaire de COULONDRES

34980 ST-GÉLY-du-FESC

Portable : 66 12 28 61
Tél fax : 04 67 84 17 29
domainedecoulondres@orange.fr

Emmanuel CALVAYRAC PIANOS

Accord - réparation
Réglage - devis
Location & Vente occasions

171 allée du Clau
34980 St Gély du Fesc

Fixe : 04 67 54 34 52
Port. : 06 06 68 21 79

www.calvayrac.fr

Siren 490 240 561 - APE 9529 Z - RCS 490 240 561

A votre service depuis 1978

Atelier 19

- Stores Intérieurs et extérieurs
- Menuiseries Alu et PVC Neuf et rénovation
- Volets Roulants et battants
- Pergolas en Alu Brises soleil ou toiles
- Portails

1 bis avenue Charles Cros
34830 Jacou
Tél. 04 67 60 65 72 - www.atelier19.fr

TOUS À VOS DIAPOS' !

Samedi 14 décembre – salle culturelle espace G. Brassens
Gratuit l'après-midi - 5 € entre 20h et 23h

Organisée par l'association "Atelier Interclub Diaporama", cette journée se déroule en deux temps. L'après-midi est réservée aux amateurs. Dès 14h30, vous êtes conviés à venir présenter votre diaporama au jury. Une projection sur grand écran de tous les diaporamas reçus ou apportés sera ensuite réalisée.

À noter qu'un vote du public permettra au gagnant de faire programmer son diapo' à la séance du soir. Les participants auront la possibilité d'échanger sur leurs pratiques.

À partir de 20h30, place aux professionnels ! Une nouvelle projection de 10 à 14 montages sera effectuée. Elle concernera quelques-unes des meilleures créations du club, mais aussi une sélection de diaporamas ayant concouru sur le plan national.

Vous voulez participer ?

Envoyez votre diaporama en format .exe à chrmatthys@yahoo.fr ou via un serveur ftp, avant le 12 décembre.



LE REPAS DES AÎNÉS

Samedi 11 janvier 2014 - salle polyvalente espace G. Brassens
12h30 - Offert par la Municipalité

Afin de débiter la nouvelle année dans la joie et la bonne humeur, la municipalité convie nos aînés à un grand banquet musical ! L'occasion de partager un bon repas, puis de danser le charleston, le twist ou le paso-doble... sur une musique proposée par l'orchestre Rétro-style.

Pour participer, il suffit d'être âgé de 65 ans et plus dans l'année 2013 et de retourner à la mairie le coupon ci-dessous (à découper), au plus tard le lundi 23 décembre. Pour des questions d'organisation, aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de cette date. Les couples doivent compléter les 2 parties.



INSCRIPTION AU REPAS DES AÎNÉS

MADAME : Nom

Prénom

Année de naissance

Adresse à Saint-Gély-du-Fesc

.....

Téléphone

MONSIEUR : Nom

Prénom

Année de naissance

Adresse à Saint-Gély-du-Fesc

.....

Téléphone

SALON DE L'AVICULTURE

Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2014

Organisé par
l'Entente Avicole
de l'Hérault et en
partenariat avec
la municipalité

Entrée : 3 €
Gratuit pour les
moins de 12 ans



Avec près de 1 000 animaux de race exposés par 100 éleveurs venant de 15 départements du grand sud de la France, le Salon de l'Aviculture est un événement grandeur nature qui fera le bonheur des enfants et des amoureux de l'espèce animale.

Et cette année, le Salon bénéficiera en plus d'un éclairage tout particulier, avec la remise du Prix du Président de la République. « Ce prix exceptionnel est décerné une fois par an et par région à l'animal le plus méritant » nous confie Pascal Planat, Président de l'Entente Avicole de l'Hérault. Il s'agit en fait d'un Vase de Sèvres offert par la Présidence de la République. De ce fait, un nombre croissant d'éleveurs participera à cette manifestation.

Tout au long du week-end, les animaux présentés seront jugés puis départagés par un jury de spécialistes, selon des critères définis par les standards de chaque race.

Les enfants de la commune ne seront pas en reste puisque des visites sur site sont prévues en avant-première pour les scolaires, le vendredi 24 janvier.

Programme

Samedi 25 janvier et Dimanche 26 janvier : 9h - 12h / 14h - 18h
Dimanche 26 Janvier : 16h30, remise des récompenses.

AGENDA

DÉCEMBRE

Samedi 7

Concertino organisé par l'école de musique

"Le Diapason" - Salle culturelle espace G. Brassens, à 18h

Match de Volley - Seniors Nationale 3

Saint-Gély vs ASBAM, Salle Maurice Bousquet, à 20h30

Marché de Noël organisé par le Secours Catholique

Salle de la Frégère, de 9h à 13h - Voir page 6

Dimanche 8

Loto organisé par "Le Comité des fêtes"

Salle polyvalente espace G. Brassens, à 15h30

Mardi 10

Réunion publique sécurité organisée par la gendarmerie

Salle culturelle espace G. Brassens, à 18h30 - Voir page 2

Jeudi 12

Festival de courts métrages organisé par les

étudiants de l'École supérieure privée de commerce

et de management de Saint-Clément-de-Rivière -

Salle culturelle espace G. Brassens, de 18h30 à 23h30

Voir page 5

Samedi 14

Interclubs de Judo - Salle polyvalente espace

G. Brassens, de 9h à 18h - Voir page 6

2^e journée du diaporama organisée par l'AID

Salle culturelle espace G. Brassens

Gratuit l'après-midi, à partir de 14h30

5 € entre 20h et 23h - Voir ci-dessus

Marché de Noël organisé par l'association "Cœur de village" - Place de l'Affénage, Grand'Rue et rue de Coulondres, de 9h à 18h

Samedi 14

"La nuit du bad" au profit du téléthon organisée

par le club de badminton

Salle Maurice Bousquet, de 20h à 2h du matin

Dimanche 15

Loto de l'ASSG Basket

Salle polyvalente espace G. Brassens, à 16h

Jeudi 19

Pause culture : conférence-débat "La Cène, de

Léonard de Vinci" - Restaurant "Les Coulondrines", à

19h - Intervenant : Dimitri Staus.

Réservation : 04 67 66 86 08 - Voir page 5

Possibilité de dîner après la conférence (27€)

Vendredi 20

Tournoi de volley caritatif en faveur de la Banque

alimentaire - Salle Maurice Bousquet - Programme :

18h - 20h : tournoi jeunes, 20h - 23h : tournoi adultes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dimanche 22

Loto de l'APAS

Salle polyvalente espace G. Brassens, à 15h30

JANVIER

Dimanche 5

Loto de Gély-notes

Salle polyvalente espace G. Brassens, à 16h

Jeudi 9

Vœux aux Saint-Gillois

organisés par la municipalité

Salle de la Rompude, à 18h30

Samedi 11

Le repas des aînés organisé par la municipalité

Salle polyvalente espace G. Brassens, à 12h30

Voir page 2

Samedi 18

Match de Volley - Seniors Nationale 3

Saint-Gély vs Le Cres - Salle Maurice Bousquet, à 20h30

Dimanche 19

Loto du club "Le Dynamic"

Salle polyvalente espace G. Brassens, à 15h30

Du mercredi 22 au samedi 25

Exposition de dessins "L'hiver en conte"

des enfants des écoles, de l'ALSH Les Galopins et

du multi-accueil Les Lutins

Salle de la Frégère, de 17h à 18h les jours scolaires, de

10h à 12h et de 15h à 17h le mercredi 22,

de 10h à 12h le samedi 25 janvier - Voir page 2

Samedi 25 et dimanche 26

Salon de l'Aviculture, organisé par l'Entente Avicole

de l'Hérault et en partenariat avec la municipalité

Espace G. Brassens. De 9h à 12h et de 14h à 18h

Entrée : 3 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

Voir ci-dessus

Jeudi 30

Pause culture : conférence-débat

"Tensions à venir sur les ressources en eau"

Intervenant : J. M. Éluard - Restaurant "Les

Coulondrines", à 19h. Réservation : 04 67 66 86 08

Possibilité de dîner après la conférence (27€)

FÉVRIER

Samedi 1

Loto organisé par l'école élémentaire Grand'Rue

Salle polyvalente, espace G. Brassens, à 17h.

Loto organisé par l'école de rugby du Pic-Saint-Loup

Salle polyvalente, espace G. Brassens, à 20h30.

Dimanche 2

Match de volley Seniors Nationale 3 - Saint-Gély vs Orange

Salle polyvalente, espace G. Brassens, à 15h.

Du mardi 4 au mardi 11

Exposition de peinture et sculpture

de Serge Bacou et Yves Mahiat

Salle de la Frégère, de 9h à 12h et 14h à 19h.

Entrée libre.

Des terrains pour bâtir
votre avenir !



0 499 614 514

GGL
GROUPE

www.ggl-groupe.com

**DISTRIBUTION
ET GESTION DE L'EAU**

Secteur Hérault Nord
Rue de l'Aven - ZAE Les Verries
34985 SAINT-GÉLY-DU-FESC CEDEX

Travaux d'équipement et de canalisation • Gestion des boues d'épuration
Entretien des fosses septiques • Services aux industriels • Irrigation

SERVICE CLIENTÈLE : 04 34 20 30 01

www.saur.com

ST-GÉLY PRATIQUE

ALLO LA MAIRIE...	(NUMEROS DIRECTS)
ACCUEIL-RENSEIGNEMENTS :	04 67 66 86 00
ANIMATION JEUNESSE ET SPORT :	04 67 66 86 08
COMMUNICATION :	04 67 66 86 09
FINANCES :	04 67 66 86 10
URBANISME :	04 67 66 86 15
ÉQUIPEMENTS :	04 67 66 86 16
	06 86 68 90 75
POLICE MUNICIPALE :	04 67 66 86 23
CABINET DU MAIRE :	04 67 66 86 02
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :	04 67 66 86 03
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :	04 67 66 86 03
TÉLÉCOPIE :	04 67 66 86 27
ADRESSE INTERNET : www.saintgelydufesc.com	
ADRESSE COURRIEL : mairie@saintgelydufesc.com	
EN CAS D'URGENCE...	
MÉDECINS DE GARDE :	15
PHARMACIES DE GARDE (24h/24 et 7j/7) :	04 67 33 67 97
GENDARMERIE :	04 67 91 73 00
URGENCE SÉCURITÉ GAZ :	0800 47 33 33 (n° vert)